

Blois, le 15 juillet 2023

DIRECTIONS DES ROUTES ET DU PATRIMOINE : PENDANT L'ÉTÉ, LES TRAVAUX CONTINUENT POUR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Les conditions météorologiques et la diminution du trafic routier pendant les vacances estivales permettent de poursuivre les travaux d'entretien et de rénovation des routes que des établissements scolaires. Objectifs : maintenir les routes en bon état pour assurer la sécurité des usagers et garantir un environnement éducatif agréable et fonctionnel pour les élèves et le personnel enseignant.

Direction des routes et des mobilités

Le pont Charles-de-Gaulle, à Blois, connaît une campagne de travaux inédite depuis sa construction en 1972. Après la mise en œuvre de l'étanchéité le 13 juillet, différentes couches d'enrobés pour reconstituer les voies de circulation seront posées les lundi 17 et mardi 18 juillet. Puis, du mercredi 19 au vendredi 21 seront reconstruits les dispositifs de retenue en béton au centre et sur le côté de la chaussée. La circulation sera basculée du caisson aval vers le caisson amont dans la nuit du dimanche 30 au lundi 31 juillet.

Le reste du département connaîtra également des travaux en plusieurs points.

Jusqu'au 28 juillet, le pont de Choue, sur la RD 151, connaîtra des travaux de reprise d'étanchéité et de ses maçonneries.

D'importantes réparations de voiries nécessitant la mise en place de déviations ou d'alternats interviendront :

- du 17 au 28 juillet sur la RD 122 entre Mur-de-Sologne et Veilleins ;
- jusqu'au 21 juillet sur la RD 60 entre Millançay et Vernau-en-Sologne ;
- du 21 au 28 juillet sur la RD 34 entre Renay et Pezou,
- jusqu'au 21 juillet, sur la RD 13 entre Veilleins et Romorantin,
- du 24 au 28 juillet, sur la RD 20 entre Mur-de-Sologne et Lassay-sur-Croisne,
- du 31 juillet au 4 août, sur la RD 957 au niveau de la commune de Naveil,
- du 17 au 28 juillet, sur la RD 32, entre les communes de Saint-Lubin-en-Vergonnois et Saint-Sulpice-de-Pommeray.

Direction du patrimoine

Les vacances scolaires estivales sont également mises à profit pour réaliser des travaux dans les collèges dont le conseil départemental a la charge.

À Neung-sur-Beuvron, la construction du 1er bâtiment de l'externat et de l'administration du collège *Louis-Pergaud* se poursuivra ainsi que, à Saint-Laurent-Nouan, la rénovation de la partie administration, vie scolaire et CDI du collège *Marie-Curie*. L'amélioration de la demi-pension du collège *René-Cassin* de Beauce-la-Romaine et les travaux de modification de l'infirmerie du collège *Jean-Rostand* de Lamotte-Beuvron auront pris fin avant la rentrée scolaire ainsi que la rénovation des sanitaires des élèves des collèges *Léonard-de-Vinci* de Romorantin-Lanthenay et *Alphonse-Karr* de Mondoubleau. Enfin, le collège *Saint-Exupéry* de Contres bénéficiera d'une cour totalement remise à neuf.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

